

Programme national de diffusion de 4 millions de lampes LED (Promo-LED)

Le secteur résidentiel consomme plus que 5000 GWh d'électricité par an, ce qui représente 30% de l'électricité distribuée par la STEG. L'éclairage représente à lui seul 15% de la consommation électrique des ménages.

Sur les 20 millions de sources de lumière utilisés dans le secteur résidentiel, environ 7 Millions sont des lampes à incandescence (hors lustres) (enquête STEG 2014). Ce qui représente une vraie source de réduction de la consommation électrique sans pour autant réduire le bien être global des ménages. A titre d'exemple, une lampe à incandescence de capacité 75W peut être remplacée par une LED de puissance 12W à luminosité équivalente (consommation réduite de 80%).

Etant donné la haute rentabilité de l'opération de substitution des lampes à incandescence par des lampes LED, un nouveau programme (Promo-LED) est en cours de préparation pour la distribution d'environ 4 millions de LED pour des foyers résidentiels. La distribution se fera à raison de 3 lampes par foyer et la priorité sera donnée aux ménages consommant les kWh le moins chers, ce qui correspond à la subvention la plus élevée. Sous cette condition, plus de 1,2 Millions de foyers sont visés (plus de 40% des foyers abonnés au réseau d'électricité).

Le démarrage de ce programme est prévu en 2020 et s'étalera sur 24 mois.